

**Ecole élémentaire Chartreuse**  
**PV conseil école n°2**  
**Jeudi 6 février 2020**

Présents :

- Mairie : Mme Huyghe
- Parents d'élèves : Mme Derain, Mr Felin, Mr Flandin
- Enseignants : Mme Villard, Mme Guillaudin, Mme Besset, Mme Chénéde, Mme Mathieu

Excusés :

- Parents: Mme Vial

**1. Bilan des activités et projets**

**Tous les CM1 :** 4 interventions du centre Agathe pour apprendre d'où on vient, à protéger son corps, respecter le corps de l'autre

**Musique :** ¾ h de séance par semaine jusqu'au 4 février, date du spectacle  
Problème avec la mise en place des gradins pas à l'endroit souhaité

**Sciences : (8 séances)** Il va s'agir par petits groupes de relever des défis scientifiques en réalisant des objets techniques à partir de matériaux de récupération.

**Ateliers philo :** CE1-CE2 et CE2-CM1 10 séances par classe, en lien avec le livre Mon chien, Dieu et les Pokétrucs du rallye lecture les incorruptibles, financées par l'AAPEL

**Arts plastiques :** CM1-CM2 6 séances financées par l'AAPEL

**Course action contre la faim :** CM1-CM2 liaison école/collège au collège de Goncelin le vendredi 15 mai

**Escalade :** sortie sur rocher à la Roche-Chambertin pour toutes les classes de manière à réinvestir le cycle réalisé sur le mur du gymnase.

**2. Réflexion sur la mise en place d'une boîte aux lettres « papillon »**

L'idée de cette association est de mettre en place des boîtes aux lettres dans les écoles pour libérer la parole des enfants victimes de toute forme de maltraitance, que les enfants puissent glisser par un mot, un dessin alerter.

A ce jour, l'association n'a pas reçu d'accord de l'Éducation Nationale pour la mise en place de boîte à lettres dans les écoles. Il n'est donc pas possible de les installer.

De nombreuses questions persistent notamment sur la personne qui reçoit le message, sur la fréquence des relevés... Dans l'attente de l'agrément de cette association prometteuse, nous réfléchissons (enseignantes, parents d'élèves, mairie), à notre niveau, à l'installation d'une boîte aux lettres dont les messages seraient transmis à la psychologue scolaire.

**[www.associationlespapillons.org](http://www.associationlespapillons.org)**

**3. Réponses aux questions posées au 1<sup>er</sup> conseil d'école (transformation du budget ski)**

La mairie ne donne pas de réponse pour l'instant. La réponse sera donnée au 3<sup>ème</sup> conseil d'école.

Pour information, Mme Guillaudin donne le budget prévisionnel pour une classe de découverte à St Maximin pour 2 classes :

Bus : 4 trajets AR 155€ l'un 620€

Animations : 2 accompagnateurs/classe sans repas 12x28 élèvesx4 jours x 2 classes 2800€

Total : 3420€ pour 2 classes (rappel : budget ski : 4270€)

#### **4. Hygiène et sécurité dans la cour : fientes de pigeons**

Les élèves dérapent sur les fientes de pigeon (plusieurs endroits impactés dans la cour), tombent, se blessent. Les blessures sont souillées de crottes de pigeon.

Les enseignantes demandent donc que le nettoyage de la cour soit inscrit dans la routine des services techniques (tous les 15 jours). Actuellement, le nettoyage n'est pas fait, même sur demande.

La mousse végétale qui pousse sur le sol souple rend cette partie de cour glissante et donc inutilisable. La cour étant petite, ce serait bien que cette mousse végétale soit supprimée pour que les élèves puissent bénéficier de toute la cour.

#### **5. Questions des parents**

- Bravo encore pour le travail réalisé avec Noé en musique.

- quantité de devoirs importante en CP et CM2, notamment sur les week-end.

Mail reçu : « Nous trouvons que les CP sont très chargés au niveau des devoirs, notamment le week-end. Entre les devoirs + les exercices supplémentaires (suivant les difficultés de l'enfant), cela fait beaucoup de choses à voir. Nous pouvons passer 1h de devoirs pour tout faire et la concentration est difficile à garder. Cela fait beaucoup pour des enfants de 6 ans. Les enfants ont aussi le droit à des week-end de repos »

D'une part les questions des parents, demandées pour le 28/01, ont été envoyées le mercredi 5 février, veille du conseil d'école. Le délai trop court ne permet pas à l'équipe enseignante de les prendre en compte.

Nous notons les excuses de l'équipe de parents élus présentées lors du conseil pour ce retard de transmission des questions.

D'autre part, même si ces points avaient été transmis dans le délai demandé, le point concernant une classe en particulier, voire un enfant... n'aurait pas pu être pris en compte.

**Les parents sont invités à prendre rendez-vous avec l'enseignante de leur enfant pour en discuter.**

Enfin, les enseignantes tiennent à réexpliquer le principe des PPRE qui concernent les enfants présentant des difficultés ponctuelles ou plus persistantes s'ils sont en attente d'une reconnaissance par la médecine scolaire ou la MDA. Les enseignantes aménagent le travail, les supports proposés, en classe, et, en parallèle, proposent aux familles des exercices, jeux pour continuer à entraîner leur enfant à la maison. Ce sont des enfants, pour qui, ce qui est proposé à l'école ne suffit pas et qui ont besoin de plus de temps, de plus d'entraînements...

Aucun devoir écrit n'est exigé.

#### **6. Date du prochain conseil d'école**

Jeudi 25 juin 2019 18h00

Mme Guillaudin